

# Défendre l'école publique contre Macron & Blanquer

Les élèves se contaminent à grande échelle à l'école, faute d'équipements préventifs, et sont parfois victimes eux-mêmes de formes graves du covid puisque 355 enfants âgés de 0 à 9 ans sont hospitalisés en raison d'une infection au coronavirus le 10 janvier.

Dans la fonction publique, la perte de pouvoir d'achat est estimée par l'intersyndicale à « 6 % depuis 2017 ». En réalité, la réduction est bien plus considérable car le point d'indice a été gelé de 2010 à 2016, puis après une très minime revalorisation sur 2016 et 2017 bien loin de compenser les pertes, il a été de nouveau gelé sans discontinuer de 2017 à aujourd'hui. Cela se traduit par un écart grandissant avec les salaires versés par les entreprises et des salaires d'enseignants avec ceux de leurs collègues européens.

En instaurant la sélection post-bac via Parcoursup, en limitant le nombre de postes d'enseignants-chercheurs tout en criant à « l'islamo-gauchisme » et au « wokisme », Vidal et Blanquer bouclent le budget 2022 de l'enseignement supérieur et de la recherche qui entérine une baisse du financement annuel par étudiant de l'ordre de 10 % sur les 10 dernières années.

Au lycée, le bac « Blanquer » diminue les heures d'enseignement et donc justifie l'absence de recrutement statutaire tout en écornant le caractère national du diplôme par le biais du contrôle continu (40 % de la note finale).

Macron a lancé à Marseille le 2 septembre une « expérimentation d'écoles laboratoires » pour permettre le recrutement des équipes par les directeurs. Dès les premières semaines, de nombreuses équipes de Marseille se sont opposées à la mesure de « contractualisation des moyens » et d'instauration d'un supérieur hiérarchique. Mais, à l'échelle nationale, le SNUIPP-FSU et les autres syndicats ne les ont pas aidés. Ils sont restés isolés. Blanquer et Castex, en visite à Marseille le 14 décembre, pouvaient se vanter d'avoir 58 écoles candidates.

La « concertation » acceptée par toutes les directions syndicales au départ, puis mollement abandonnée par la FSU et la CGT, va déboucher sur la liquidation du statut actuel de direction d'école pour en faire une fonction hiérarchique, de « manager ».

Que les dirigeants syndicaux quittent toutes les instances de suivi des réformes, toutes les conférences et réunions d'attaques contre nos conditions de travail et nos statuts ! Voilà le premier pas pour abroger les lois et les décrets contre les travailleurs de la fonction publique et contre le droit à l'instruction. Manifestation centrale et nationale des enseignants pour la défense de l'école publique, gra-

tuite et obligatoire, la même pour tous et toutes sur tout le territoire !

Le 17 janvier n'est qu'un exutoire. Combinées à la négociation des attaques gouvernementales, les « journées d'action » ont conduit à défaite sur défaite pour les travailleurs et à l'affaiblissement des organisations syndicales. Elles ne servent qu'à dissimuler la capitulation devant l'État bourgeois dont les subventions dépassent le montant des cotisations des syndiqués.

La rupture avec le gouvernement et la préparation de la grève générale permettront aux travailleurs de l'enseignement, aux lycéens et aux étudiants de faire reculer le gouvernement Macon-Blanquer

-Vidal et d'arracher les revendications. Il est de la responsabilité des fédérations de l'éducation (FSU, CFDT, UNSA, FO, SUD, CGT...) et de leurs syndicats, des syndicats lycéens et étudiants, des fédérations de parents d'élèves de se prononcer pour :

- la vaccination universelle et gratuite, la fourniture de masques pour tous les élèves, les étudiants, et les personnels de l'enseignement, la gratuité des tests ;

- des capteurs de CO<sub>2</sub>, des purificateurs d'air ;

- l'égalité des conditions d'enseignement à commencer par l'inscription des étudiants sans fac, la suppression de l'augmentation des droits d'inscription des étudiants étrangers et la régularisation des étudiants sans papiers ;

la suppression de l'augmentation des droits d'inscription des étudiants étrangers et la régularisation des étudiants sans papiers ;

- la gratuité de l'enseignement, y compris l'université ;

- l'augmentation du budget de l'enseignement public, la fin du financement public des établissements de l'Église catholique ou d'autres religions, l'interdiction des établissements hors contrat ;

- le respect de la liberté pédagogique, la fin de la chasse aux sorcières à l'université, l'interdiction de tout endoctrinement religieux au sein du système d'enseignement ;

- l'ajustement des salaires des travailleurs de l'enseignement public au niveau européen et leur l'indexation sur l'inflation ; la rupture de toute négociation des plans gouvernementaux contre l'enseignement public et les statuts.

12 janvier 2022

